



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 058

Le lundi 17 avril 2023

Présidente : Mme Jenica Atwin



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le lundi 17 avril 2023

• (1540)

[Traduction]

La présidente (Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Bienvenue à la 58^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Nous reconnaissons être réunis sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis heureuse de voir que nous faisons salle comble aujourd'hui. Il est si agréable de voir autant de sourires. C'est une excellente source d'énergie pour le travail qui nous attend.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 23 juin 2022. Les membres du Comité peuvent y participer en personne ou par l'application Zoom.

Les débats seront publiés sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

[Traduction]

Je voudrais énoncer quelques règles à l'intention des personnes qui participent de manière virtuelle. Vous pouvez vous exprimer dans la langue de votre choix, bien sûr. Des services d'interprétation sont offerts en français, en anglais et en inuktitut. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir entre le parquet, l'inuktitut, l'anglais ou le français. Je vous prie de faire votre choix maintenant.

Si l'interprétation vient à manquer, veuillez m'en aviser immédiatement, et nous veillerons à ce qu'elle soit rétablie avant de reprendre nos délibérations.

Les membres qui participent en personne peuvent quant à eux procéder comme ils le feraient quand l'ensemble du Comité est présent en personne dans la salle.

Attendez que je vous nomme avant de parler. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône de microphone pour activer ce dernier. Pour les membres présents dans la salle, le micro sera contrôlé par l'agent des délibérations et de vérification, selon la procédure usuelle.

[Français]

Veuillez adresser vos interventions à la présidence.

[Traduction]

Quand vous intervenez, parlez lentement et clairement. Quand vous ne parlez pas, votre micro devrait être en sourdine. En ce qui concerne la liste des interventions, la greffière du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions

pour tous les membres, qu'ils participent de manière virtuelle ou en personne à la réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 21 novembre 2022, le Comité conclut son étude sur l'amélioration des taux de diplomation et des résultats fructueux des élèves autochtones.

Aujourd'hui, notre premier groupe de témoins est composé de Mme Ella Estey, élève qui témoigne en personne et à titre personnel. Merci énormément de votre présence.

Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, José-Tomás Arriola, superviseur clinicien du Collège Kiuna.

Mme Tammy Steinwand-Deschambault devait également être des nôtres, mais elle ne dispose malheureusement pas du bon casque pour l'interprétation, donc nous devons l'entendre à un autre moment.

Vous avez tous cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire.

Madame Estey, veuillez lancer le bal, s'il vous plaît.

Mme Ella Estey (élève, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

[La témoin s'exprime en inuktitut et traduit ses propos ainsi:]

Bonjour. Je m'appelle Ella Estey. Je suis originaire d'Iqaluit, au Nunavut, et je remercie le Comité de son invitation.

[Français]

J'aimerais également remercier le professeur d'études sociales de l'école secondaire Inuksuk, Patrick McDermott, pour l'encadrement de mon projet. Je ne serais pas ici aujourd'hui sans son cours.

Je représente le système d'éducation du Nunavut du point de vue d'une élève.

Le gouvernement du Nunavut, qui s'était fixé comme objectif d'avoir un programme de plus grande qualité en inuktitut pour son ministère de l'Éducation, ne répond pas à ses propres attentes, ce qui explique selon moi le nombre inacceptable de diplômés inuits du territoire, qui est très bas. Le Nunavut a une entente avec l'Alberta et utilise son système d'éducation pour assurer l'enseignement dans son territoire. Toutefois, les aspects colonialistes du système d'éducation rendent la réussite scolaire des Inuits plus difficile.

Ils engendrent en effet un manque de confiance chez les élèves par rapport à la poursuite d'études postsecondaires, quand ils ne décrochent pas carrément. Je crois également que le recours au système d'éducation albertain donne aux cours sur la culture un côté anodin qui vient s'ajouter à la nature étrangère du programme scolaire.

On a discuté d'un éventail de stratégies différentes pendant l'établissement du Nunavut, mais cela s'est soldé par un échec en raison d'un manque de planification et de volonté à mettre en œuvre des stratégies dans le système d'éducation avant la date prévue de son achèvement. De nombreux facteurs contribuent au faible taux de diplomation chez les élèves inuits, mais accorder la priorité à la langue et à la culture inuites viendra accroître leur chance de diplomation.

L'utilisation du programme albertain dans les écoles du Nunavut est l'une des principales raisons pour lesquelles les élèves de langue inuktitut n'apprennent pas à un niveau satisfaisant dans leur langue. Le Nunavut utilisait le système albertain avant de devenir officiellement un territoire en 1999. Le recours à ce programme vise à donner aux diplômés du Nunavut diverses options d'études postsecondaires, le système d'éducation albertain étant reconnu pour son excellence.

On pourrait croire que c'est un plus pour les élèves du Nunavut d'évoluer dans un système encensé comme celui de l'Alberta. Toutefois, il n'accommode pas les élèves inuits qui veulent réussir leurs études. Le programme est enseigné et éprouvé soit en français ou en anglais, et il n'est pas traduit en inuktitut. De plus, aucun examen du ministère n'est offert en inuktitut.

Cette situation amoindrit le désir de poursuivre ses études ou mène carrément au décrochage scolaire. Selon Statistique Canada, en 2016, 48 % des résidents du Nunavut de 25 à 64 ans détenaient un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, comparativement à 86 % pour l'ensemble du Canada. Statistique Canada précise en outre que, la même année, 41 % des résidents du Nunavut de 25 à 64 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

Cette situation est due aux difficultés linguistiques que pose le programme en français et en anglais pour les élèves qui parlent l'inuktitut. Le fait que le système d'éducation fasse fi de l'inuktitut entraîne un faible taux de diplomation chez les Inuits. Si l'on accordait la priorité à leur langue, les élèves qui parlent l'inuktitut resteraient à l'école et tenteraient de faire des études postsecondaires simplement parce qu'ils comprendraient mieux la matière.

Non seulement les cours sont donnés dans une langue étrangère aux Inuits, mais ceux sur la culture ne répondent pas aux normes albertaines. Puisque ces cours, dont ceux d'aulajaaqut et d'inuktitut, sont ajoutés au programme scolaire albertain, aucun examen officiel n'est offert par l'Alberta, et ces cours n'ont pas d'incidence majeure sur l'obtention du diplôme.

L'inuktitut devrait être une exigence de diplomation. Ainsi, l'inuktitut et la culture inuite seraient vus comme importants par les élèves. Plutôt que d'imposer aux Inuits un système d'éducation qui ne concorde pas à leurs allégeances, les écoles du Nunavut devraient mettre en valeur leur langue et leur culture de la même façon qu'elles insistent sur les autres matières pour assurer la réussite des élèves inuits.

Plusieurs stratégies ont été envisagées pour améliorer l'éducation au Nunavut, mais aucune n'a abouti. Par exemple, la stratégie Qa-

lattuq lancée en 2006 prévoyait la venue d'enseignants de partout dans le monde dans le cadre du NIRET, soit l'Institut de recherche et de formation pour les éducateurs du Nunavut. Le but était d'apprendre l'inuktitut auprès des aînés dans l'espoir d'obtenir un diplôme d'enseignement en inuktitut d'ici 2019, ce qui aurait augmenté le nombre d'enseignants parlant la langue. Toutefois, très peu de progrès, pour ne pas dire aucun, ont été faits à cet égard en raison d'un manque de suivi annuel par le ministère de l'Éducation, sans parler de l'absence d'exigences quant à la conception de tout programme de formation pour ces enseignants étrangers dans le cadre du Programme de formation des enseignants du Nunavut, ou PFEN.

Le projet de loi 37 est un autre exemple. Il visait l'implantation d'un enseignement bilingue pour les niveaux de la 4^e à la 9^e année d'ici 2029, mais comportait de multiples incohérences. Surtout, il n'y avait aucun engagement à offrir un enseignement bilingue pour les 10^e, 11^e et 12^e années et globalement aucun plan pour que ce soit mis en œuvre. La volonté nécessaire à la concrétisation de ces deux stratégies n'était pas là.

Le taux de diplomation des Inuits peut augmenter si nous montrons l'importance qu'a l'inuktitut dans le programme scolaire du Nunavut et accordons la priorité à la planification et à la recherche de futures stratégies en ce sens.

Bien que les politiciens aient beaucoup à dire sur l'importance de l'inuktitut dans nos écoles, cela ne semble pas une priorité pour le ministère de l'Éducation. Les élèves inuits peinent à suivre les cours en raison du manque de soutien pour l'inuktitut dans le programme scolaire albertain, ce qui se traduit par un faible taux de diplomation.

● (1545)

En plus de l'absence de l'inuktitut dans le programme scolaire, on accorde moins d'importance aux cours sur la culture qu'aux autres matières, ce qui vient fausser la perception que l'on a de la place qu'occupent la langue et la culture inuites. Les multiples stratégies envisagées au fil des ans n'ont pas abouti en raison d'un manque de volonté.

Dans la foulée de l'adoption de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, l'idée d'un système d'éducation bilingue au Nunavut n'était pas une priorité, ce qui s'est traduit par l'incapacité du gouvernement territorial à respecter cette attente, et ce qui contribue au faible taux de diplomation du Nunavut. La situation continue de miner la valeur de l'inuktitut comme langue et la capacité des élèves du territoire à se bâtir un avenir meilleur.

Merci.

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

Passons maintenant à José-Tomás Arriola et à Denis Gros-Louis, qui vont se partager les cinq minutes allouées à la déclaration liminaire.

Désolée de ne pas vous avoir nommé plus tôt.

[Français]

M. Denis Gros-Louis (directeur général, Conseil en éducation des Premières Nations, Collège Kiuna): *Kwe.*

Je m'appelle Denis Gros-Louis et je suis le directeur général du Conseil en éducation des Premières Nations. Je représente aujourd'hui Collège Kiuna, qui relève justement du Conseil en éducation des Premières Nations. Je suis accompagné de M. José-Tomás Arriola, superviseur clinicien à Kiuna, avec qui je vais partager mon temps de parole.

Fondée en 2011, Collège Kiuna est le seul établissement collégial créé par et pour les Premières Nations. Kiuna a pour objectif de former des citoyens des Premières Nations dans un milieu d'apprentissage axé sur leur identité, leur culture et leur langue. Kiuna offre des programmes collégiaux en anglais et en français grâce à des partenariats d'accréditation avec deux cégeps du Québec. Kiuna se distingue des établissements collégiaux non autochtones par l'offre de programmes uniques en leur genre et, surtout, par ses services de soutien hors pair.

La clientèle étudiante est en grande partie composée d'Autochtones, et elle a des besoins multiples et particuliers. Quand les étudiants arrivent, en plus de leur offrir un enseignement de qualité, nous prenons en compte leurs besoins, qu'ils soient d'ordre psychosocial, affectif ou socioéconomique. Les difficultés de cet ordre, trop souvent, réduisent leur capacité d'apprentissage.

Cinquante pour cent de la clientèle étudiante utilisent les services d'intervention psychosociale. Les services psychosociaux sont ainsi la pierre angulaire de la mission et du succès de Kiuna. De plus, Kiuna accueille des étudiants et leurs familles. Un tiers de nos étudiants ont des responsabilités familiales. Pour ce faire, Kiuna s'est dotée, par exemple, d'un programme enfance-famille nommé Skamon pour l'aide aux devoirs.

Ces services doivent compenser cette réalité, à laquelle s'ajoute la complexité de la langue seconde pour plusieurs de nos étudiants. Nous devons ainsi nous aventurer hors des sentiers battus pour aider nos étudiants et leurs familles à réussir, et ce, sans un soutien financier tenant compte de leurs particularités.

Comme établissement d'enseignement collégial, Kiuna reçoit du financement qui repose sur une formule à trois volets du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec. Malheureusement, cette formule provinciale ne répond qu'à 40 % des besoins en matière de budget opérationnel, ce qui met ainsi en péril la double mission éducative et les services de soutien de Kiuna. Collège Kiuna doit pouvoir compter sur l'appui financier du gouvernement fédéral, car l'éducation postsecondaire n'est pas une politique sociale, c'est notre avenir.

Je vous cède la parole, monsieur Arriola.

[Traduction]

M. José-Tomás Arriola (superviseur clinicien, Collège Kiuna): Bonjour aux membres du Comité. Je m'appelle José-Tomás Arriola et suis superviseur clinicien au Collège Kiuna.

Comme l'a expliqué M. Gros-Louis, les services psychosociaux apportent un soutien vital à la réussite scolaire, mais constituent également un élément essentiel du processus de guérison et de réconciliation. L'ampleur des difficultés psychosociales chez les étudiants de Kiuna a de multiples sources, mais elle est en grande partie liée aux traumatismes identitaires et intergénérationnels qui touchent de multiples générations.

Nos services psychosociaux sont composés d'un superviseur clinicien, d'un neuropsychologue, d'une intervenante psychosociale et de deux éducateurs spécialisés. Ces services fonctionnent constam-

ment au maximum de leur capacité. Chaque trimestre, nous pouvons effectuer une quarantaine de suivis et maintenant près de 30 évaluations d'enfants et d'étudiants. Ces chiffres sont le fruit de troubles chez les étudiants et les personnes à leur charge qui n'ont pas été diagnostiqués avant leur arrivée à Kiuna en raison de la pénurie de professionnels qualifiés dans les communautés pour mener des évaluations et assurer les suivis.

Il est également important de noter que ces services psychosociaux sont uniques en leur genre parce qu'ils sont adaptés à la culture et offerts sous diverses formes. Ils vont des suivis individuels hebdomadaires, des interventions collectives en matière d'autonomie fonctionnelle ou de la sensibilisation aux saines habitudes de vie par le travailleur communautaire, aux activités traditionnelles et sur le terrain organisées par notre animatrice à la vie étudiante — volet culturel, en passant par nos projets d'intervention axés sur l'activité physique et le plein air.

Aussi difficiles, variés, chronophages et coûteux que soient ces efforts, ils fonctionnent. Kiuna est fière de dire que, depuis leur mise en œuvre, le nombre de situations de désorganisation psychosociale critiques, qui mobilisent plusieurs ressources et ont souvent de graves incidences sur le rendement scolaire de l'étudiant, est passé de une ou deux par trimestre à aucune.

Les Premières Nations connaissent et possèdent les outils nécessaires pour jumeler guérison et réussite scolaire. C'est maintenant à vous et à vos homologues provinciaux d'avoir des idées novatrices et de les appuyer.

Merci.

• (1550)

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

Passons maintenant au premier tour d'interventions, les conservateurs prenant la parole en premier.

Monsieur Zimmer, vous avez six minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, madame la présidente, et merci à nos témoins.

Madame Estey, je constate qu'un imposant cercle d'admirateurs est venu vous soutenir aujourd'hui, à Ottawa. Je voulais simplement les saluer et vous remercier d'être venue. Ce n'est pas du tout stressant, hein?

J'ai sous les yeux un article datant de quelques années déjà, qui porte sur des élèves de 7^e année qui dénoncent l'entassement dans les autobus scolaires d'Iqaluit. Vous y êtes nommée, avec votre amie, Vanessa. Votre militantisme vous amène aujourd'hui à Ottawa. Je vous félicite de prendre ainsi position publiquement et de faire entendre votre voix.

Nous sommes ici pour traiter du taux de diplomation et de ce qui pourrait être fait pour l'améliorer. Vous avez parlé du décrochage scolaire qui pose problème, et nous avons aussi vu des statistiques à cet effet. C'est un grave problème, surtout dans les communautés autochtones et inuites. Vous avez dit que c'est en partie dû aux obstacles posés par la langue d'enseignement ou au manque d'inuktitut dans l'enseignement. Vous avez parlé de discussions antérieures sur des stratégies pour remédier à ces problèmes, mais précisé qu'elles n'ont jamais abouti. Je crois que c'est là que nous avons le devoir de dire que cela ne peut pas continuer si nous voulons que les choses s'améliorent.

Je suis un ancien enseignant. J'ai enseigné au secondaire pendant sept ans environ, puis je suis allé à l'université et ainsi de suite. Je vais vous poser une question simple, parce que je ne crois pas que quelqu'un puisse expliquer mieux qu'un élève du système du Nunavut comment corriger la situation ou améliorer les choses. Que feriez-vous si vous étiez en charge? Comment feriez-vous pour améliorer les choses?

C'est une sacrée question, mais quelles sont certaines des choses simples qui pourraient tout aussi simplement aider vos compagnons à obtenir leur diplôme alors qu'ils n'y arrivaient pas avant? Quelles sont certaines des choses simples que nous pouvons envisager? Peut-être qu'elles ne sont pas simples, mais quelles sont certaines des choses que vous recommanderiez pour accroître le taux de diplomation?

Mme Ella Estey: Merci pour votre question.

Je vous dirais que ce n'est vraiment pas une question à laquelle il est simple de répondre. Toutefois, d'après ma réflexion sur le sujet et les recherches que j'ai faites pendant ce temps, mon principal objectif serait essentiellement de permettre aux élèves inuits et de langue inuktitute d'obtenir le soutien moral de leurs enseignants et d'avoir un certain lien avec leur culture. J'estime que c'est l'un des plus grands facteurs de motivation pour aller à l'école: simplement savoir que vous êtes soutenu par vos enseignants et que vous avez des liens avec eux.

Par exemple, Mary Piercey, ma professeure de musique, présente l'inuktitut et la culture inuite de façon magnifique grâce à sa chorale et à ses cours de musique même si c'est une femme blanche. C'est franchement la principale raison pour laquelle j'aime tant ce cours. L'une des choses les plus importantes selon moi est d'avoir un modèle qui nous inspire et nous motive à nous rendre à l'école.

Un autre aspect serait presque le contraire de cela, c'est-à-dire un milieu de travail qui fournit ce type de soutien aux enseignants de langue inuktitute. Beaucoup d'enseignants de langue inuktitute n'ont pas de baccalauréat en enseignement, donc n'obtiennent pas tous les avantages offerts aux autres enseignants, comme un logement adéquat, ce genre de choses.

Je crois que l'une des façons de stimuler l'arrivée d'enseignants de langue inuktitute est aussi de leur accorder physiquement la priorité dans le système.

• (1555)

M. Bob Zimmer: Merci.

Nous nous fondons en quelque sorte là-dessus. Je comprends ce que vous dites, et c'est en partie la réponse que je souhaite. Quand vous avez parlé du taux de diplomation, vous avez dit qu'il était plus élevé dans d'autres communautés où le nombre de diplômés est supérieur. Vous avez dit qu'il est plus bas au Nunavut, mais qu'il y a tout de même un taux de réussite, qu'elle n'est pas inexistante.

J'allais vous poser la question suivante: quand vous avez fait vos études, quelle différence avez-vous perçue? Vous avez en quelque sorte déjà répondu. Vous avez vu certains de vos compagnons obtenir leur diplôme, mais vous en avez aussi vu d'autres assis à leurs côtés en classe qui ont échoué. Donnez-moi des exemples de réussite. Quelle était la différence? Pourquoi ces personnes ont-elles réussi?

Mme Ella Estey: C'est une excellente question, en fait.

Je crois que les Inuits qui réussissent à l'école ont un lien avec le programme scolaire au sein duquel ils évoluent. Ils se sont remarquablement bien adaptés au programme scolaire en anglais, au point où ils comprennent parfaitement la matière et ont donc obtenu leur diplôme.

Par exemple, ceux qui auraient pu venir vous voir... C'est principalement à Iqaluit, car c'est en soi une ville très multiculturelle. Par exemple, quelqu'un dont la langue maternelle est l'inuktitut et qui déménage à Iqaluit, puis y fréquente l'école secondaire, peut connaître d'énormes difficultés parce qu'il ne comprend pas pleinement la langue d'enseignement. Il ne peut donc pas réussir son secondaire en raison de cette barrière linguistique.

Je crois que ceux qui réussissent sont bilingues et comprennent assez la langue d'enseignement pour obtenir leur diplôme au sein du système albertain. Dans les communautés plus petites, la majorité des enseignants chargés des matières comme les mathématiques ou les sciences sont aussi anglophones ou parlent l'anglais. Du point de vue d'une petite communauté, beaucoup d'enfants inuits n'aiment probablement pas ce cours, ne vont pas à l'école ou font l'école buissonnière parce que, je le répète, ils ne comprennent pas la langue et, donc, ne peuvent pas s'y identifier culturellement.

M. Bob Zimmer: Voilà d'excellentes réponses.

Merci.

Le présidente: Merci, monsieur Zimmer.

Passons maintenant au Parti libéral, avec Patrick Weiler, pendant six minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'aimerais aussi remercier nos témoins de leur présence aujourd'hui, et plus particulièrement Mme Estey et les nombreuses personnes dans la foule qui l'accompagnent.

J'aimerais poser ma première question au Conseil en Éducation des Premières Nations et à M. Gros-Louis.

Je crois comprendre que, par le passé, vous avez régulièrement collaboré avec le *Montreal Gazette* et que vous vous êtes récemment prononcé contre l'application des exigences d'enseignement en français aux écoles des Premières Nations, dans la foulée de l'adoption du projet de loi 96. J'aurais aimé que vous disiez au Comité les préoccupations précises que vous avez par rapport au projet de loi 96 au Québec et son incidence sur les écoles autochtones.

M. Denis Gros-Louis: Merci, monsieur Weiler.

D'abord, le gouvernement fédéral a récemment investi 1,1 million de dollars dans les écoles primaires et secondaires du Québec par l'intermédiaire des 22 Premières Nations qui font partie du Conseil en Éducation des Premières Nations. J'estime toutefois qu'il faut être trois pour arriver à quelque chose.

Après la somme importante versée sur cinq ans pour promouvoir et soutenir la diplomation, je crois que le Québec doit également jouer un rôle pour éliminer toutes les barrières systémiques fondées sur le français comme langue commune au Québec, d'où l'idée qu'il faut être trois pour arriver à quelque chose. La province doit admettre que notre langue maternelle doit être parlée et continuera de l'être par certains de nos élèves et dans certaines de nos écoles.

Dans le cadre de l'entente que nous avons signée l'été dernier, 4,6 millions de dollars seront investis dans l'enseignement des langues et de la culture dans les écoles primaires. Quand ces élèves feront leurs études collégiales, dans l'établissement où M. Arriola travaille, ce sera l'équivalent d'un précipice à bisons pour eux s'ils doivent parler couramment le français, s'ils doivent renoncer à leur langue.

L'une des difficultés que nous rencontrons comporte deux volets. D'abord, 92 % des étudiants admis à Kiuna vont obtenir leur diplôme en raison de la qualité des services fournis par M. Arriola. La difficulté que nous éprouvons vient du fait que, si nous ne faisons pas la promotion de nos langues ancestrales, 50 % de nos apprenants qui ont l'anglais comme langue seconde vont quitter le Québec, tandis que 96 % de nos apprenants dont le français est la langue seconde vont rester au Québec.

À mes yeux, c'est une politique d'assimilation.

• (1600)

M. Patrick Weiler: Merci.

Poursuivons. Je comprends que le Conseil en Éducation des Premières Nations a signé une entente régionale en matière d'éducation avec la ministre Hajdu l'été dernier. J'aurais aimé que vous nous parliez de ce que cela signifie pour les étudiants autochtones et leur capacité à renouer avec leur langue et leur culture.

M. Denis Gros-Louis: Comme je l'ai dit, la signature de cette entente est historique parce qu'elle a été conçue par les Premières Nations en fonction de besoins réels. Ainsi, la ministre Hajdu et le comité des chefs du Conseil en Éducation des Premières Nations se sont entendus dans le cadre de cette entente pour soutenir un programme scolaire fondé sur nos langues maternelles. Il fera également la promotion d'un sentiment de fierté et d'appropriation chez nos élèves, ce qui stimulera aussi notre culture et, donc, réduira l'exode que nous avons vécu.

Comme je l'ai dit, la moitié de nos Premières Nations ont le français comme langue seconde, et il est primordial pour nous de garder une main-d'œuvre qualifiée, tout en veillant à cultiver un sentiment de fierté.

Le problème que nous avons vient du fait que le gouvernement du Canada juge que l'éducation primaire et secondaire est un droit fondamental, mais nous l'exhortons à admettre la nécessité d'inclure également l'éducation postsecondaire dans ses responsabilités fiduciaires. Dans les années 1960, vous pouviez avoir une bonne carrière avec un diplôme d'études secondaires, mais aujourd'hui, ce n'est pas possible. Il faut des études collégiales. Nous avons besoin de professeurs d'université. Nous travaillons actuellement sur l'éventuelle construction de notre propre université, ici même, au Québec, mais pour que ce soit possible, il faut plus que des études collégiales.

M. Patrick Weiler: J'aimerais adresser ma prochaine question à Mme Estey.

Dans vos observations liminaires, vous avez mentionné le projet de loi 37 et l'importance de mettre en place ce système d'ici 2029. Pourriez-vous nous parler de cette importance et de ce que vous jugez être les principaux obstacles à la mise en œuvre de certaines des nombreuses stratégies que vous avez mentionnées et qui ont été créées, ainsi que des difficultés liées à la mise en œuvre de ces stratégies dans la pratique?

Mme Ella Estey: Merci pour cette question.

Je pense que le principal obstacle à la mise en œuvre de certaines de ces stratégies est le fait qu'un grand nombre d'entre elles sont basées sur le court terme. Plus précisément, nombre d'entre elles sont basées sur les premiers ministres.

Le premier ministre de l'époque a défendu le projet de loi 37 avec brio, ce qui a suscité beaucoup d'espoir. Malheureusement, lorsque son mandat a pris fin, peu de choses ont été faites pour le projet de loi 37. Il s'agit presque d'un phénomène récurrent. Les projets de loi qu'ils essaient de faire passer... On ne peut pas réparer un système d'éducation en quatre ans, et il est donc extrêmement difficile de se baser sur ce délai.

La présidente: Merci, monsieur Weiler.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier Mme Estey et ses collègues d'être avec nous aujourd'hui, au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Je pense qu'il est indéniable que le Collège Kiuna représente un modèle de réussite. Dans notre étude sur l'éducation, nous avons beaucoup entendu parler de motivation des élèves autochtones qui ont besoin d'un type d'encadrement différent. Comme tous les élèves, ils ont besoin d'incitatifs et de facteurs de motivation pour leur permettre de poursuivre leurs études et de réussir.

Comment cette motivation s'inscrit-elle dans les activités du Collège Kiuna?

• (1605)

M. Denis Gros-Louis: Si vous me le permettez, je vais répondre à la question avant M. Arriola.

Il faut s'assurer de la pérennité du financement. Présentement, le financement provenant du gouvernement provincial répond à seulement 40 % des besoins. Comme je le disais, grâce aux services à l'enfance Skamon, nous pouvons nous occuper des jeunes pendant que nos étudiants étudient. Nous avons la possibilité d'offrir un environnement culturellement adapté à chacune des Premières Nations qui nous visitent. Présentement, il y a même deux étudiants inuits.

C'est une source de fierté, et cela amène les jeunes à se développer en compagnie de leurs cousins et cousines des autres Premières Nations. Toute l'expertise, qui est culturellement adaptée et que nous avons développée avec le temps, nous permet d'offrir cet environnement. Nous sommes l'un des seuls cégeps qui peuvent se vanter d'avoir un taux de diplomation autour de 92 %. C'est très bon, si nous considérons d'où les jeunes arrivent.

Je vais maintenant laisser la parole à M. Arriola.

M. José-Tomás Arriola: Merci, monsieur Gros-Louis.

Je vous remercie de la question, madame Bérubé.

En fait, ce qu'il y a de particulier chez nos étudiants et étudiantes du Collège Kiuna, c'est qu'ils ont un projet d'études et qu'ils sont capables de se projeter dans un avenir meilleur. Diverses sources de motivation sont mises de l'avant, et la question des enfants et des générations futures revient souvent au moment de la remise des diplômes, lors du petit témoignage de chaque étudiant. Cette idée de transmettre le désir de s'instruire et d'avoir un meilleur avenir y est souvent mentionnée.

Par ailleurs, nos étudiants nous disent souvent que, quand ils essaient d'étudier dans les cégeps allochtones, c'est souvent une catastrophe en ce qui concerne l'adaptation et l'encadrement qui leur est offert. Quand ils arrivent dans notre établissement, ils ont accès à un neuropsychologue, ce qui est tout à fait unique. Dans n'importe quel autre cégep au Québec, les étudiants n'ont pas accès à ce type de service professionnel. Ils ont aussi accès à un psychothérapeute qui offre une approche à long terme en thérapie psychodynamique et qui peut même offrir un suivi plus d'une fois par semaine pendant six mois.

De plus, notre milieu conduit à la résilience par le truchement des relations avec les professeurs, le personnel, les intervenants de la vie culturelle et les intervenants pédagogiques. Tout cela crée un terrain fertile pour la réalisation de soi et la solidification de son identité grâce à des services qui sont culturellement adaptés et qui tiennent compte des besoins des étudiants.

En terminant, je tiens à mettre l'accent aussi sur notre intervention culturelle au moyen de l'activité physique et de visites dans les territoires, qui sont souvent des choses qui manquent chez nos jeunes et moins jeunes issus de communautés éloignées.

Mme Sylvie Bérubé: Vous avez bien expliqué ce que fait votre collège. Comment cela se traduit-il en ce qui concerne la réussite?

M. José-Tomás Arriola: En fait, le Collège Kiuna calcule la réussite au-delà des chiffres et des statistiques. M. Gros-Louis vous a parlé de diplomation, mais il y a aussi la réussite du point de vue humain. Nos étudiants nous disent qu'après avoir étudié au Collège Kiuna, ils sont plus fiers, ils connaissent davantage leur culture et ils sont plus en mesure de s'affirmer, de demander ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin. Parfois, le passage au Collège Kiuna ne se soldera pas nécessairement par un diplôme. Par contre, les étudiants viendront à notre établissement pour avoir des services et découvrir ce qu'ils veulent vraiment, avant de se diriger ensuite vers d'autres établissements.

Il y a aussi tous les enfants qui font partie de l'environnement éducatif du Collège Kiuna. J'y travaille depuis maintenant 10 ans, et plusieurs de ces enfants disent vouloir aller au Collège Kiuna, avoir un projet d'études et aller plus loin parce qu'ils voient leurs parents se réaliser et réussir.

Mme Sylvie Bérubé: Les jeunes et les étudiants viennent-ils d'un peu partout au Québec?

M. José-Tomás Arriola: C'est exact. Ils viennent de différentes communautés au Québec et des communautés membres du Conseil en éducation des Premières nations, ou CEPN. Ils peuvent aussi être des enfants de nos membres.

• (1610)

Mme Sylvie Bérubé: Vous parlez des bons coups de votre collège. Qu'est-ce qui pourrait inspirer les autres établissements et les pousser à agir de la même façon?

M. José-Tomás Arriola: Avoir une équipe psychosociale aussi solide que la nôtre, malgré le manque de financement, a toujours

été, pour nous, un investissement plutôt qu'une dépense. Avoir un psychologue sur place pendant plusieurs années, c'est un luxe qu'on ne trouve pas dans les communautés. Le fait d'avoir un neuropsychologue ultrasécialisé qui travaille dans les communautés et qui connaît les défis liés à la langue seconde et d'avoir de nombreux intervenants, c'est une de nos grandes fiertés. Une de ces personnes, qui a étudié au Collège Kiuna, est une Innuée de Pessamit qui parle la langue.

Quand M. Gros-Louis mentionne que les services psychosociaux sont la pierre angulaire de la réussite, c'est parce qu'ils sont intégrés à la réussite scolaire.

M. Denis Gros-Louis: Madame Bérubé, je compléteraï notre intervention par un simple énoncé. Le Canada vient d'investir 1,1 milliard de dollars dans le cadre d'une entente visant les écoles primaires et secondaires. Tout ce dont le Collège Kiuna a besoin pour réussir, c'est d'un montant de 3 millions de dollars pour couvrir les frais de fonctionnement. C'est minime, mais cela ferait une énorme différence pour former la prochaine génération de leaders dans nos communautés.

Mme Sylvie Bérubé: Merci.

La présidente: Merci, madame Bérubé.

[Traduction]

Allez-y, madame Idlout. Vous avez six minutes.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins qui comparaissent aujourd'hui. Je suis satisfaite de ce que j'entends.

Ella Estey, je vous remercie et je suis fière de vous.

Bienvenue aux étudiants du programme Nunavut Sivuniksavut. L'éducation est très importante pour nous tous. Je me réjouis de votre présence aujourd'hui, d'autant plus que nous examinons un projet de loi qui concerne l'éducation.

Je suis fière que vous utilisiez deux langues, la première langue. Vous avez déclaré que, si nous voulons que les Inuits achèvent leurs études et qu'un plus grand nombre d'entre eux obtiennent des diplômes, nous devons inclure leur langue maternelle dans le programme d'enseignement. C'est un sujet qui nous préoccupe depuis très longtemps. J'ai écouté ce que vous avez dit aujourd'hui: Le système d'éducation repose sur le système d'éducation de l'Alberta. Les mots que vous avez prononcés sont très forts.

Je voudrais vous poser la question suivante: Puisque vous êtes encore à l'école, avez-vous une idée des besoins que nous devons satisfaire? Des ressources sont-elles en place ou avez-vous besoin de plus de ressources pour qu'il y ait plus de diplômés? A-t-on communiqué avec le ministère de l'Éducation au sujet des ressources nécessaires? Quelles sont-elles? Êtes-vous en mesure de répondre à cette question?

Merci.

Mme Ella Estey: Merci pour cette question.

Le Nunavut dispose de nombreuses ressources, mais elles ne font pas officiellement partie du programme d'études. Pour vous donner quelques exemples, en 2007, Pirurvik a créé le programme « Tusaa-langa », qui est un site Web où les gens peuvent apprendre l'inuktitut dans une variété de dialectes, et qui compte 24 niveaux. Ils ont divisé ces 24 niveaux en trois livres intitulés *Inuktitut Second Language Foundations*, qui sont utilisés à titre facultatif dans mon cours d'inuktitut de 10^e année. Mon inuktitut n'est pas très bon. C'est tout l'inuktitut que j'ai appris au cours de ma vie.

Par ailleurs, pour un public plus jeune, Inhabit Media crée de nombreux livres éducatifs et propose la série Nunavummi, qui compte 17 niveaux de lecture et qui, selon moi, peut constituer une ressource extraordinaire pour les jeunes enfants, de la maternelle à la 5^e ou 6^e année. Cependant, l'utilisation de ces ressources ne fait pas officiellement partie du programme d'études et elle est facultative. Je pense qu'elle ne devrait pas être facultative.

• (1615)

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Merci.

Je comprends le mot « facultatif ». S'il devait y avoir un vote à ce sujet, comment voudriez-vous que les gens votent, ou comment pensez-vous que nous pourrions renforcer l'inuktitut?

[Traduction]

Souhaitez-vous formuler des recommandations sur les améliorations à apporter? Par exemple, vous venez de souligner le fait qu'il ne suffit pas d'offrir ces ressources à titre facultatif. Que feriez-vous pour renforcer l'inuktitut, afin que nous puissions réellement constater des améliorations dans le système? Avez-vous des recommandations à nous faire?

Mme Ella Estey: Merci. Outre un partenariat avec Pirurvik ou Inhabit Media pour que leurs ressources soient intégrées à notre programme d'études...

Excusez-moi, madame la présidente, pourrait-on répéter la question, si possible?

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Avez-vous recommandé que l'utilisation de ces ressources ne soit plus facultative, et qu'elle devienne une véritable ressource pour l'apprentissage?

Mme Ella Estey: Je vous remercie. J'ai mieux compris.

Les cours d'aulajaaqt et d'inuktitut sont un bon exemple. Comme je l'ai déjà mentionné, il ne s'agit pas d'une exigence essentielle dans le cadre d'un diplôme d'études. Le seul cours nécessaire pour obtenir un diplôme dans le système du Nunavut est un cours d'anglais de 12^e année. Tous les autres cours doivent totaliser 100 crédits. On peut combiner n'importe quelle classe pour obtenir ces crédits.

Je pense que l'on ne devrait pas proposer la classe d'aulajaaqt ou d'inuktitut comme une option. Pour valoriser la culture et la langue inuites et avoir cet aspect d'apprentissage, ces matières devraient être placées au même niveau que l'anglais, c'est-à-dire que l'on devrait exiger que les élèves suivent un cours d'inuktitut ou d'aulajaaqt en 12^e année pour obtenir leur diplôme.

La présidente: *Qujannamiik.*

Nous allons maintenant procéder à un deuxième tour condensé, en commençant par M. Shields, qui aura cinq minutes

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, madame la présidente. C'est un plaisir de vous voir occuper le fauteuil.

La présidente: Merci beaucoup.

M. Martin Shields: Je suis heureux d'être de retour.

Je remercie les témoins de leur présence.

En tant qu'ancien éducateur des systèmes public et universitaire, je trouve ce sujet très intéressant. Je vous remercie de votre contribution.

Vous avez fait un commentaire. Un certain nombre d'élèves arrivent-ils à l'école uniquement pour le secondaire, ou quittent-ils la communauté pour faire leur secondaire dans une autre communauté?

Mme Ella Estey: Je connais quelques élèves de mon école secondaire qui vont à Iqaluit. Il se peut que leurs parents s'y rendent pour le travail et qu'ils aillent ensuite à l'école là-bas. Il y a un afflux d'élèves provenant de communautés de plus petite taille qui vont à l'école là-bas. C'est vrai.

M. Martin Shields: Je pense que vous avez suggéré que certains d'entre eux avaient plus de difficultés que ceux qui y vivent, ce qui constitue un défi supplémentaire.

Je vais en fait revenir aux enseignants, car ils sont au cœur de cette question. Je pense qu'ils sont l'élément fondamental. En ce qui concerne l'enseignement de proximité pour les enseignants d'universités situées ailleurs, San Diego organisait des cours universitaires de troisième cycle à distance il y a 40 ans.

Les personnes intéressées par le métier d'enseignant, qui connaissent la langue, se connectent et travaillent avec un programme d'enseignement sur le campus et hors campus, peuvent-elles être accréditées en tant qu'enseignants?

• (1620)

Mme Ella Estey: Le Nunavut Teachers Education Program est affilié au Nunavut Arctic College à Iqaluit, où les étudiants se forment pour devenir des éducateurs en inuktitut. Le problème est que le Nunavut Arctic College est affilié à une université extérieure pour l'obtention du baccalauréat en éducation officiel. Je pense que le programme du Nunavut Arctic College devrait offrir ce baccalauréat et que l'on devrait pouvoir l'obtenir au Nunavut.

M. Martin Shields: Il faut que cela se fasse.

Il y a quatre ans, l'Université de Lethbridge a commencé à collaborer avec les Pieds-Noirs pour former des enseignants en éducation. Ils ont développé ce projet il y a quatre ans et ont élaboré un programme d'études pour qu'ils puissent y participer. De plus, on développe et enseigne le programme dans la langue des Pieds-Noirs, plutôt que d'enseigner cette langue. On peut enseigner la langue des Pieds-Noirs, mais ils enseignent le programme dans cette langue. Nous parlons d'immersion en français, et l'Alberta compte plus de classes d'immersion en français que n'importe quel autre endroit au pays, mais il faut enseigner le cours dans la langue. C'est la prochaine étape, mais nous devons avoir des enseignants pour cela. C'est l'élément essentiel pour relier le tout. Si vous ne faites pas ce lien, vous enseignez la langue, mais vous n'enseignez pas le programme dans la langue.

L'étape suivante consiste à faire accepter ces cours en tant que crédits. Je suis un ancien directeur d'école secondaire et il existe des moyens de le faire. Il faut que ces cours sortent de la catégorie facultative et deviennent obligatoires. Le fait de les rendre obligatoires fait partie de la solution. Il ne faut pas qu'ils soient facultatifs. Il faut que cela fasse partie des recommandations. Il faut que cela se fasse. Ces cours ne peuvent pas être facultatifs.

Vous en parlez? Il faut le faire.

Je vais aussi parler de l'université et de l'offre de services d'accompagnement. Existe-t-il une école de rattachement pour les jeunes qui décrochent? Ont-ils la possibilité de revenir? Existe-t-il une école de rattachement pour les étudiants du secondaire qui ont quitté l'école et qui souhaitent reprendre leurs études? Est-ce possible?

Mme Ella Estey: Monsieur le président, j'aimerais que l'on reformule cette question.

M. Martin Shields: Les adultes qui ont abandonné l'école secondaire ont-ils la possibilité de revenir et d'essayer d'obtenir leur diplôme d'études secondaires dans votre communauté?

Mme Ella Estey: Je n'en suis pas tout à fait certaine, mais je pense que cette capacité est élevée.

M. Martin Shields: Dans les nations des Pieds-Noirs de la réserve, c'est probablement l'élément qui a connu la plus grande réussite. Grâce à leurs mesures de sensibilisation, plus d'élèves réintègrent le système d'éducation, et les écoles secondaires des réserves ramènent les étudiants qui ont échoué et abandonné leurs études.

Ils leur fournissent un service d'accompagnement qui leur permet d'accéder à l'enseignement secondaire. Ils s'assurent non seulement que les jeunes obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires, mais aussi qu'ils trouvent un programme d'enseignement secondaire. Si vous avez un taux de décrochage, vous devez disposer d'un mécanisme qui permette de trouver une solution pour ces jeunes. S'ils continuent toutefois de décrocher, comment pouvez-vous les réintégrer?

Mme Ella Estey: Merci.

Je viens de me souvenir qu'il existe en fait un processus d'accompagnement, grâce auquel je crois qu'à l'âge de 21 ans, on peut suivre des cours du niveau secondaire au Nunavut Arctic College, au lieu d'être un adulte qui entre dans une école secondaire. Ils peuvent suivre des cours au sein de l'Arctic College dans un environnement plus mature pour eux, afin d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires, puis de poursuivre des études postsecondaires.

M. Martin Shields: Avec les langues...?

Mme Ella Estey: Cela s'inscrirait dans le cadre du programme de l'école secondaire, donc ce qui...

M. Martin Shields: Ce que je veux dire, c'est que l'Alberta a pris le programme d'études et que les Autochtones l'ont modifié pour l'adapter à leur culture et à leur langue. C'est ce qu'il faut faire. Vous avez le programme. Changez la langue. Faites-le. Vous devez le faire.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Powlowski, qui aura cinq minutes.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Madame Estey, vous avez parlé de l'importance de l'enseignement

de l'inuktitut et de la culture inuite dans l'apprentissage et la réussite des élèves autochtones inuits. Beaucoup d'autres personnes ont évoqué ces questions devant ce comité: l'importance de la langue et de la présence sur le territoire pour l'apprentissage, mais aussi pour l'identité et la santé mentale.

De plus, si vous voulez bien défendre les peuples autochtones, les Inuits et les choses qui intéressent les Inuits, peut-être comme Mme Idlout... Elle a fait, je pense, de nombreuses années d'études, de nombreuses années d'université. Je suppose qu'elle a obtenu un diplôme de premier cycle et qu'elle a bien réussi, puis elle est allée à l'école de droit. Aujourd'hui, elle vient ici et est probablement l'une des meilleures défenseuses des questions inuites au Canada.

De même, si vous voulez aider les Inuits ou toute autre personne en tant que médecin ou infirmière, là encore, vous devez suivre un enseignement occidental. D'autres témoins ont comparu devant ce comité et ont dit, à propos de l'apprentissage autochtone, que les enfants doivent suivre deux voies différentes. Pensez-vous que ce soit le cas?

Dans le cadre de l'enseignement, comment peut-on équilibrer ces deux choses, ces deux mondes dans lesquels on veut que les gens vivent? Les étudiants pourraient souhaiter autre chose quant à la mesure dans laquelle ils veulent évoluer dans un monde ou dans l'autre. Comment équilibrer ces deux aspects?

• (1625)

Mme Ella Estey: Merci pour cette question.

Je pense qu'à Iqaluit en particulier, il est très difficile de trouver un équilibre entre la vie traditionnelle en inuktitut et la vie eurocentrique associée au travail, aux études et autres.

D'un point de vue personnel, ma famille et moi-même avons été aspirés par le mode de vie eurocentrique d'Iqaluit. Nous ne parlions pas beaucoup l'inuktitut à la maison. C'est le système d'éducation qui nous a permis, à moi et à beaucoup de mes amis et collègues, d'apprendre l'inuktitut à l'école et d'essayer de trouver un équilibre, car nous sommes à l'école cinq jours par semaine pendant la plus grande partie de l'année. Encore une fois, nous avons essayé de trouver cet équilibre, mais nous n'y sommes pas parvenus.

M. Marcus Powlowski: Pensez-vous que les enfants, en fonction de leur personnalité, trouvent différents moyens de concilier ces deux aspects? Certains veulent suivre des méthodes plus autochtones et en apprendre davantage sur leur propre langue, tandis que d'autres ne s'y intéressent pas tant que ça? Parmi vos amis, constatez-vous ce phénomène ou pensez-vous qu'il y a un mouvement dans un sens ou dans l'autre?

Mme Ella Estey: Je crois que beaucoup de mes pairs ont commencé à réfléchir à leur propre épanouissement et à leur propre identité, et il y a eu un soulèvement de la pratique des traditions et des activités culturelles inuites, encore une fois pour essayer de créer cet équilibre, en particulier dans les villes eurocentriques de tout le Nunavut. D'après mon expérience personnelle, oui, je pense que mes amis et pairs inuits, même s'ils ne connaissent pas très bien leur langue ou certaines parties de leur culture, font l'effort d'apprendre et d'en faire l'expérience tant qu'ils le peuvent.

M. Marcus Powlowski: Pensez-vous que le fait de prendre ces décisions permet de trouver un équilibre? Dans quelle mesure vos enseignants, les membres de votre famille, vos parents et vos grands-parents y ont-ils contribué? Je me demande simplement qui vous motive le plus lorsque vous faites ces choix.

Mme Ella Estey: Merci. C'est une excellente question.

À l'école secondaire Inuksuk, de nombreux enseignants et membres du personnel ne sont pas inuits et ne parlent pas couramment l'inuktitut, mais même s'ils ne sont pas inuits, ils essaient de nous aider à trouver cet équilibre, parce qu'ils comprennent aussi que leur lieu de travail n'en fait pas assez. Pendant leur temps libre, ils essaient de plaider en faveur de cet équilibre. Même dans le cadre du cours Aulajaaqtut, il s'agit avant tout de comprendre les valeurs inuinnaqtun.

La présidente: Merci, monsieur Powlowski.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, madame la présidente.

Mes prochaines questions s'adressent aux témoins du Collège Kiuna.

Vous avez brièvement abordé plus tôt la fréquentation du Collège par des élèves de partout au Québec. Pouvez-vous nous décrire le processus de recrutement? Que fait le Collège pour aller à la rencontre des jeunes des communautés?

• (1630)

M. Denis Gros-Louis: M. Arriola, voulez-vous répondre à cette question?

M. José-Tomás Arriola: D'accord.

Je vous remercie de la question, madame Bérubé.

En fait, nos efforts de recrutement sont soutenus. Il est certain qu'il faut considérer que notre bassin d'étudiants potentiels est plus réduit que dans la population allochtone. Cependant, il y a vraiment des efforts soutenus de personnes des Premières nations, qui se rendent dans les communautés autant que possible pour rencontrer non seulement les responsables de l'éducation, mais aussi les conseillers en orientation et les professeurs.

Nous sommes en train aussi de mettre en place des visites pour les parents d'étudiants potentiels, qui ont souvent un rôle déterminant à jouer dans le choix du collège. Lors de ces visites, nous leur montrons ce que nous faisons, et nous leur parlons des services que nous donnons. Tout un pan de nos activités de communication est vraiment consacré au recrutement afin d'atteindre les étudiants potentiels là où ils et elles sont, et c'est souvent en communauté.

M. Denis Gros-Louis: J'ajouterais, madame Bérubé, que ce que nous observons, sur le plan des statistiques, c'est que les jeunes ont une plus grande chance d'obtenir leur diplôme et de poursuivre leur parcours scolaire en étudiant dans un milieu culturellement adapté, comme celui offert par le Collège Kiuna ou par les écoles du CEPN.

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie.

Y a-t-il aussi des activités particulières de recrutement dans les communautés éloignées?

M. José-Tomás Arriola: Oui, il y en a vraiment dans toutes les communautés susceptibles d'envoyer des étudiants chez nous. Pour tous les étudiants des Premières nations au Québec, la réalité est qu'ils doivent quitter leur communauté pour avoir accès à des études supérieures. Nous sommes donc conscients qu'il y a là un déracinement qui peut être vécu comme une perte de repères, une perte de sentiment de communauté et de soutien social. Les ser-

vices psychosociaux du Collège Kiuna vont aider à atténuer ces pertes. Nous donnons des services qui vont venir remplacer le soutien de la communauté.

Bien évidemment, il n'est pas facile de quitter sa communauté, de quitter les siens. Toutefois, nous présentons ce changement dans la perspective d'un voyage initiatique au cours duquel ces étudiants et étudiantes vont quitter leur communauté pour atteindre une forme d'autonomie grâce à toutes nos modalités d'intervention. Ces modalités vont, comme je vous le disais, de la psychothérapie à des groupes d'autonomie fonctionnelle dans lesquels ils vont apprendre à cuisiner, à établir un budget, à payer un appartement, et ainsi de suite.

Le déracinement et le mal du pays peuvent être difficiles à vivre, mais cela peut être, du même coup, une occasion d'acquérir, pour les étudiants, une autonomie et différentes compétences leur permettant de retourner dans leur communauté en adultes et en citoyens responsables et autonomes.

Mme Sylvie Bérubé: Plus tôt, vous avez parlé de services. Quels sont les services...

La présidente: Votre temps de parole est écoulé. Je suis désolé.

[Traduction]

La parole est à Mme Idlour, qui dispose de deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci, madame la présidente.

J'ai encore une question pour Ella Estey. Cependant, je vais d'abord lui demander de saluer Pat McDermott pour moi. C'est un bon enseignant.

Je vous remercie d'avoir répondu à toutes les questions. Vous avez répondu avec franchise. J'aimerais simplement informer les membres du Comité qu'il y a 25 communautés au Nunavut et que la vie culturelle varie d'une communauté à l'autre. Je vous remercie d'avoir exposé ce qu'il en est, même si c'était bref.

Je veux que vous répondiez librement. Quels conseils donneriez-vous aux élèves? Que souhaitez-vous que nous comprenions? Je veux que vous répondiez librement à ces questions et que vous disiez vraiment ce que vous pensez. Merci.

Mme Ella Estey: Merci.

J'aimerais que le Comité comprenne que, comme Mme Idlout vient de le dire, chaque communauté est différente. Iqaluit, en particulier, est une ville moderne très eurocentrique par rapport au reste du Nunavut. De plus, avec les différents dialectes des territoires, les gens apprennent différemment.

J'encourage les élèves de tout le Nunavut à accepter l'école et à apprécier leur éducation tant qu'ils le peuvent. C'est une ressource incroyable.

Qujannamiik. Merci.

• (1635)

La présidente: Excellent. Merci beaucoup. Merci, madame Estey, d'être venue en personne. Merci également à nos invités en ligne. Vous avez livré des témoignages incroyablement percutants. Ils nous seront certainement très utiles pour formuler les recommandations issues de notre étude.

Nous allons suspendre brièvement la séance pendant que nous préparons le prochain groupe de témoins. Merci beaucoup.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

La présidente: Nous commençons.

Pour notre deuxième groupe d'aujourd'hui, nous accueillons Mme Sylvia Davis, directrice de l'éducation de la Première Nation Lac Seul, qui est venue en personne. Nous accueillons également Mme Shannon Cornelsen, vice-présidente du Comité national de défense des intérêts des Autochtones de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, ou ACAE, ainsi que le chef national du Congrès des peuples autochtones, Elmer St-Pierre, qui participe par vidéoconférence.

Merci beaucoup de votre participation aujourd'hui. Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour sa déclaration liminaire. Nous commençons par Mme Sylvia Davis.

Vous disposez de cinq minutes.

Mme Sylvia Davis (directrice de l'éducation, Première nation Lac Seul): [*La témoin s'exprime en ojibwé et fournit un texte en anglais dont voici la traduction:*]

Boozhoo, Sylvia Davis niindzinakaz. Obishikokaang nindoonji.

[Traduction]

Je m'appelle Sylvia Davis. Je suis membre de la Première Nation Lac Seul, et le lac Seul est mon lieu de résidence.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de m'avoir invitée à me joindre à vous aujourd'hui.

En ma qualité de directrice de l'éducation au lac Seul, je souhaite vous parler du travail remarquable que nous accomplissons au sein du département de l'éducation. Je vous parlerai également de certains de nos défis. Je ferai de mon mieux pour couvrir tout ce que je peux dans le temps qui m'est imparti.

Notre communauté est une communauté accessible par la route, située dans le Nord-Ouest de l'Ontario. La Première Nation Lac Seul comporte trois parties, trois communautés que nous appelons Frenchman's Head, Kejick Bay et Whitefish Bay. Chaque communauté dispose d'une école primaire, et nos trois écoles dépassent actuellement leur capacité d'accueil. Nous venons d'achever une étude de faisabilité et nous travaillons actuellement à la préparation d'une proposition visant une nouvelle école pour notre plus petite communauté, Whitefish Bay. C'est un processus qui prend beaucoup de temps, ce qui pose problème, car nous avons un urgent besoin d'espace.

Dans nos trois écoles primaires, nous nous efforçons de créer un environnement d'apprentissage sûr, inclusif et culturellement adapté. Nous nous efforçons d'inclure des pratiques tenant compte des traumatismes dans tous les aspects de notre programme scolaire, sachant que nombre de nos élèves ont subi des traumatismes importants au cours de leur vie. Je voudrais également prendre le temps de souligner que lorsque les enfants et les familles subissent un traumatisme, la survie est primordiale et l'apprentissage, malheureusement, passe au second plan. Compte tenu de ce qu'on sait des expériences négatives vécues pendant l'enfance, il serait bon d'augmenter le financement pour pouvoir faire de la sensibilisation et ainsi favoriser le développement de familles saines qui disposent du

soutien et des ressources culturellement appropriées pour élever des enfants attachés à leur famille et qui, à leur tour, peuvent se concentrer sur leur apprentissage.

Nous proposons un programme de nutrition qui garantit que nos élèves ont accès à des aliments sains et nourrissants tout au long de la journée. Bien entendu, nous proposons des activités sur le terrain qui font partie de l'expérience d'apprentissage de chaque élève grâce à notre programme d'éducation en plein air.

En outre, notre communauté s'est efforcée de maintenir un taux élevé de fidélisation des enseignants, ce qui est essentiel pour établir des relations solides entre les enseignants et les élèves. Il est essentiel que les élèves puissent développer une relation de confiance avec les enseignants. Cette cohérence permet à nos élèves de se sentir soutenus et liés à leur communauté scolaire, ce qui peut influencer considérablement sur leur réussite scolaire. La Première Nation Lac Seul en est très fière.

Quant à nos élèves du secondaire, nous devons les emmener en autobus à l'école secondaire publique de Sioux Lookout, ce qui représente un trajet de 30 minutes à une heure, selon le lieu de résidence des élèves. Malgré ce défi logistique, nous avons du personnel de soutien à l'école pour fournir à nos élèves les ressources et le soutien dont ils ont besoin pour réussir. Nous proposons également des voyages de motivation à nos élèves, car nous savons qu'il est important d'offrir à nos jeunes la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de nouer des liens avec leurs pairs.

Il y a plusieurs années, nous avons commencé à organiser un voyage de motivation pour les élèves finissants. Ce voyage connaît un énorme succès et nos finissants l'attendent avec impatience. Le financement de ce voyage repose en grande partie sur les efforts de notre propre communauté. Le taux de diplomation dans nos écoles secondaires est très bon.

Cela étant dit, nous ne constatons pas un grand intérêt pour les études postsecondaires. Depuis que je suis entrée en fonction à ce poste dans notre communauté, je fais ce que je peux pour encourager personnellement les jeunes à poursuivre des études postsecondaires. J'ai fait part de ma propre expérience de retour à l'école en tant qu'étudiante adulte et mère de deux enfants. Il n'est pas facile d'être autochtone dans un établissement d'enseignement supérieur. Ce n'est pas non plus une décision facile que de quitter sa communauté et son système de soutien pour s'installer en milieu urbain.

Le racisme est l'un des principaux obstacles auxquels nos élèves sont confrontés. En tant qu'Autochtones, nous subissons depuis des siècles la discrimination et la marginalisation systémiques, ce qui a des conséquences importantes sur l'éducation et le bien-être général de nos élèves. Les peuples autochtones ne peuvent à eux seuls remédier aux problèmes systémiques tels que le racisme.

Je vous invite à garder à l'esprit que certains des problèmes qui créent des obstacles empêchant les élèves autochtones d'atteindre des niveaux de scolarité plus élevés pourraient être enracinés dans une perspective raciste inhérente chez certains éducateurs. Cela pourrait se manifester par une culture de faibles attentes en matière de rigueur et de réussite scolaires. Au lac Seul, nous nous efforçons d'encadrer les enseignants et le personnel pour qu'ils soient compétents sur le plan culturel.

En plus de former des enseignants réceptifs à la culture, il est tout aussi important de veiller à ce que nos systèmes d'éducation donnent la priorité à des pratiques d'enseignement tenant compte des traumatismes.

• (1645)

Dans un monde où les facteurs de stress sociétaux sont en constante évolution, notamment la pauvreté, la violence et la discrimination, les enseignants doivent non seulement comprendre, mais aussi reconnaître les traumatismes subis par leurs élèves et y répondre. En mettant en place des pratiques tenant compte des traumatismes, les enseignants peuvent créer un environnement d'apprentissage sûr et stimulant qui donne la priorité au bien-être émotionnel et mental des élèves. Les enseignants peuvent alors établir des liens plus forts avec leurs élèves, ce qui se traduit en fin de compte par un environnement d'apprentissage plus favorable, plus inclusif et plus efficace.

En mettant en place un système éducatif qui donne la priorité aux pratiques d'enseignement tenant compte des traumatismes et de la culture, nous pouvons nous employer à combler les écarts en matière de résultats et à soutenir la croissance et la réussite des élèves.

Meegwetch. Merci de m'avoir écoutée.

La présidente: *Meegwetch*, madame Davis.

Nous allons maintenant passer à Mme Cornelsen.

Vous disposez de cinq minutes.

Mme Shannon Cornelsen (vice-présidente, Comité national de défense des intérêts des Autochtones): Madame la présidente, chef Elmer, mesdames et messieurs les députés, bonjour.

[*La témoin s'exprime en cri.*]

[*Traduction*]

Comment allez-vous, mes amis? Je m'appelle Shannon. Je suis née à Edmonton. J'ai étudié à l'Université de l'Alberta et je comprends un peu le cri.

Je tiens à me présenter en cri, parce que c'est la langue de mes ancêtres et que ma mère est une survivante des pensionnats.

Ma mère a été emmenée à l'âge de cinq ans et a subi des violences physiques, psychologiques et émotionnelles. Elle a perdu l'ouïe de son oreille droite alors qu'elle était toute petite à cause de quelque chose qu'une religieuse lui a fait subir. Ma mère a aujourd'hui 85 ans et souffre de ce qu'on appelle le syndrome de stress post-traumatique. Ce sont souvent les premiers répondants ou les soldats qui souffrent de stress post-traumatique, après avoir subi trop de traumatismes. Les enfants ne devraient jamais en souffrir lorsqu'ils rentrent de l'école.

Ma mère ne se remettra jamais des événements survenus au pensionnat, mais cela fait partie de mon parcours de guérison. Je dois guérir pour elle. C'est ainsi qu'il faut briser le cycle des traumatismes intergénérationnels, pour qu'il ne se perpétue pas dans la vie de mes enfants.

Wahkohtowin est un mot cri qui signifie que nous sommes tous apparentés. Je pense que c'est la seule façon d'aller de l'avant, en nous traitant les uns les autres avec le respect et l'amour que nous avons pour notre famille.

Nous avons aujourd'hui des modèles positifs, comme la gouverneure générale Mary Simon, la députée Idlout, le Dr James Makokis et des universitaires comme MM. Chris Andersen et Billy-Ray Belcourt. Ils contribuent tous à ce monde nouveau de l'identité autochtone, où l'on trouve des individus forts, instruits et positifs.

Ce que nous devons faire, cependant, c'est établir un dialogue ouvert et positif avec toutes nos communautés non autochtones et avec nos alliés, afin que nous puissions tous amorcer la guérison de certains de ces traumatismes intergénérationnels.

Wahkohtowin. Si nous sommes tous apparentés, j'espère que vous pouvez tous être sensibles à la nécessité d'apporter un soutien financier accru aux étudiants autochtones, de modifier le mandat du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones et de travailler à réduire le racisme systémique au sein de nos établissements d'enseignement postsecondaire.

C'est de cela que je suis venu parler aujourd'hui en ma qualité de vice-présidente du Comité national de défense des intérêts des Autochtones de l'Alliance canadienne des associations d'étudiants. La façon dont les étudiants autochtones peuvent obtenir un meilleur soutien aux études postsecondaires me tient à cœur. Les lacunes et les obstacles qui empêchent les étudiants autochtones d'accéder aux études supérieures sont nombreux.

En tant qu'étudiante autochtone, j'ai moi-même été confrontée à un refus de financement de ma bande. Elle m'a expliqué qu'elle ne pouvait financer que 15 élèves du secondaire. En tant qu'étudiante adulte, je n'avais droit à rien de tout cela. J'ai alors été aiguillée vers la Freehorse Family Wellness Society, qui m'a accordé un financement au titre de son fonds d'études postsecondaires. J'ai également dû faire une demande auprès du Programme canadien de prêts aux étudiants. Pour moi, l'éducation gratuite n'existe pas. C'est un mythe qui se perpétue dans la société canadienne. Elle n'existe pas.

Mon histoire n'est que l'une des nombreuses histoires d'étudiants autochtones qui ont du mal à obtenir un financement pour leurs études postsecondaires. Afin d'atténuer les obstacles auxquels se heurtent les étudiants, je demande au Comité d'envisager les mesures suivantes.

Il faut augmenter le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, le PAENP. Ce programme est une source majeure de financement pour les étudiants autochtones. Cependant, comme les jeunes autochtones sont l'un des groupes démographiques dont la croissance est la plus rapide, le programme ne dispose pas d'un financement suffisant pour répondre à la demande.

Nous demandons également au gouvernement de modifier le cadre de référence relatif aux accords concernant le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destinés aux Autochtones, ou FCEA, afin de ne pas lier le financement de l'enseignement postsecondaire aux résultats sur le marché du travail. Puisque ces accords et le financement sont liés aux résultats sur le marché du travail, cela limite le financement de certains programmes d'enseignement qui sont jugés moins bénéfiques pour le marché du travail. Cela compromet donc la disponibilité des programmes pour les apprenants autochtones et viole les droits des Autochtones établis dans les traités numérotés.

• (1650)

Si nous voulons que les étudiants autochtones s'épanouissent, il faut aussi que leurs communautés et leur culture s'épanouissent. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent accéder à l'enseignement postsecondaire et choisir librement leurs programmes d'études.

Je demande au Comité de se rappeler que nous sommes tous apparentés. Les améliorations pour les uns sont des améliorations pour tous.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Hay-hay.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre le chef national Elmer St. Pierre.

Vous disposez de cinq minutes.

Le chef national Elmer St. Pierre (Congrès des peuples autochtones): *Boozhoo. Aanii. Sekoh.*

Avant de commencer, j'aimerais souligner que je me trouve sur le territoire ancestral des Premières Nations, des Métis et des Inuits de Winnipeg, Traité n° 1.

Je tiens également à remercier la présidente et le Comité des affaires autochtones et du Nord de m'avoir invité aujourd'hui.

En tant que chef national du Congrès des peuples autochtones, je sais que nous militons en ce sens depuis plus de 50 ans. L'une de nos principales priorités est l'éducation de nos jeunes. Il y a deux ans et demi, lorsque j'ai été élu, c'était le thème d'un des discours de ma campagne. Je voulais veiller à ce que nos jeunes aient accès à des fonds pour l'éducation.

Je pense que nos élèves obtiennent de très bons résultats scolaires. Lorsque les enfants entrent au collège ou à l'université, c'est grâce à leurs parents et à leurs propres efforts. Ils ont travaillé tous les étés. Certains d'entre eux ont même travaillé après l'école pour pouvoir continuer. Premièrement, ils ne veulent pas se décevoir eux-mêmes ni décevoir leurs parents, mais le pire, c'est que nos étudiants, par l'intermédiaire du CPA, n'ont aucun accès à quelque financement que ce soit.

Nous avons eu des contacts avec Indspire et ils ne font que dire à nos étudiants qu'ils ne sont pas admissibles. Comment un Métis peut-il ne pas être admissible? S'il a la documentation nécessaire pour prouver qu'il est un Métis, alors il est un Métis. Je n'ai jamais entendu parler d'autres documents requis. Quant à l'appartenance à l'est et au sud, il ne faut pas oublier que notre chef, Louis Riel, est né et a grandi au Québec jusqu'à ce qu'il prenne la direction de l'ouest.

Quoi qu'il en soit, c'est l'une de nos plus grandes préoccupations, car nous devons vraiment soutenir nos jeunes, comme l'a dit ma collègue tout à l'heure. Nous demandons au Comité de revenir là-dessus et de dire que si nous voulons que les jeunes obtiennent de bons résultats au collège et à l'université, nous devons les aider et les soutenir.

Nous pensons à tous ces jeunes qui se droguent ou qui font n'importe quoi. Peut-être que ces jeunes voulaient aller au collège ou à l'université, mais qu'ils n'ont pas pu le faire parce qu'il n'y avait pas de financement pour eux. Où vont-ils aller? Ils vont aller traîner

dans la rue avec leur copain. C'est notre faute. C'est votre faute. S'il y avait des fonds pour nos enfants...

Il nous faut plus de financement. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit. Avec le financement nécessaire, les enfants iront à l'école et pourront décrocher de bons emplois. Ils vont travailler. Ils ne traîneront pas dans les rues à la recherche de quelque chose à faire et ne s'attireront pas d'ennuis.

Il est triste de constater que c'est ainsi que nous traitons nos jeunes. Nous avons tous subi de la discrimination et du racisme, mais quel autre espace y a-t-il pour nos jeunes, au sein du CPP...? Il n'y a peut-être pas que le CPP. Il y a peut-être d'autres jeunes Autochtones. Quelle belle façon de vous dire que vous subissez de la discrimination. Vous n'irez pas à l'école parce que vous n'êtes pas admissibles.

J'aimerais vraiment insister sur ce que nos collègues ont dit. Nous avons besoin de beaucoup de fonds. Nous devons faire en sorte que nos enfants qui grandissent — et pas seulement ceux qui grandissent, mais aussi ceux qui veulent retourner à l'école — aient une chance de faire leurs preuves.

Avant de terminer, je voudrais, à l'instar de la collègue qui m'a précédé, demander au Créateur de vous guider dans votre quête de guérison et de veiller sur vous tout au long de votre parcours.

Merci beaucoup.

• (1655)

La présidente: Merci, chef St. Pierre.

Nous passons maintenant à la première série de questions. Monsieur Vidal, vous disposez de six minutes.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les trois témoins de participer à notre étude. Leur contribution influera sur le rapport que nous déposerons une fois notre étude terminée.

Ma question s'adresse aux trois témoins. J'avais l'intention de procéder autrement, mais après vous avoir écoutés, j'ai décidé de changer de stratégie. Je vous inviterai toutes et tous à prendre la parole.

Comme vous le savez, l'objectif de notre étude est d'améliorer les résultats, y compris les taux de diplomation. À plus vaste échelle, elle concerne les résultats globaux en matière d'éducation, et non seulement une petite partie des enjeux. Selon moi, les efforts doivent commencer dès la prénatale et se poursuivre jusqu'au niveau postsecondaire. Une chose que l'on ne cesse de nous dire, c'est que les résultats sont directement liés à l'assiduité, et ce, dès l'enfance.

Chacun et chacune d'entre vous ont un point de vue unique. Le travail du chef national est axé sur les Autochtones en milieu urbain. Pour leur part, les dames assises à la table représentent d'autres groupes, qui proviennent du même endroit qu'elles.

Étant donné la corrélation directe entre l'assiduité et les résultats, pouvez-vous nous dire, en vous fondant sur votre expérience, votre situation et votre travail, comment nous pouvons favoriser l'assiduité de la prénatale aux études postsecondaires, afin d'améliorer les résultats globaux en matière d'éducation?

Je vais suivre l'ordre des déclarations préliminaires. Madame Davis, vous avez le privilège de répondre en premier. Viendra ensuite Mme Cornelsen, suivie du chef national St. Pierre.

Mme Sylvia Davis: Comme je suis chanceuse. Je suis probablement celle qui était la plus nerveuse à l'idée de venir ici aujourd'hui.

Avant d'occuper mon poste actuel, j'étais enseignante au secondaire. L'école où je travaillais, à l'extérieur de Sioux Lookout, était fréquentée par des élèves provenant de collectivités éloignées du Nord. L'assiduité y était très différente que dans une école se trouvant à l'intérieur d'une collectivité, où les élèves demeurent avec leurs parents. À l'école secondaire où j'enseignais, les élèves n'avaient aucun endroit où aller. L'école était située au bout d'un chemin de terre, dans un lieu magnifique: une péninsule entourée d'eau et de chutes. Les élèves pouvaient faire des promenades en nature, sans qu'on craigne qu'ils ne s'éloignent trop.

L'assiduité, surtout après la pandémie... C'est la première année en trois ans que l'école est ouverte tous les jours. C'est épuisant. Le personnel est épuisé, et les élèves aussi. Nous sommes maintenant en avril, juin approche, il continue de neiger; les éducateurs sont fatigués.

Nous essayons d'offrir des activités amusantes à la fin de la journée. Les trois écoles de Lac Seul finissent la journée différemment, mais toutes le font sur une note agréable. Chaque semaine, selon la taille de l'école — car leur taille varie —, jusqu'à 10 activités sont offertes aux enfants, qui s'inscrivent aux activités de leur choix. Ainsi, ils passent la dernière heure de chaque jour d'école à faire du crochet, de l'origami, du théâtre ou toute autre activité parascolaire que le personnel souhaite organiser. Les élèves sont toujours enthousiastes de participer aux activités qu'ils ont choisies.

Cette approche fonctionnait bien, surtout durant la pandémie. C'est une des stratégies axées sur l'assiduité que nous avons mises en place dans les écoles élémentaires.

De leur côté, les élèves du secondaire doivent prendre l'autobus; ils consacrent donc beaucoup... S'ils manquent l'autobus, il leur faut une heure pour se rendre à l'école. Depuis que je suis devenue directrice, je pousse beaucoup le personnel à assurer la présence des élèves à l'école. Leur responsabilité, ce n'est pas que les enfants soient dans l'autobus, c'est qu'ils soient à l'école. Nous avons acheté des véhicules qui permettent de transporter un grand nombre d'élèves. Nous aidons nos employés à obtenir des permis de conduire d'autobus, et ils amènent les élèves à l'école.

Voilà quelques stratégies que nous utilisons à Lac Seul.

• (1700)

Mme Shannon Cornelsen: Merci, madame Davis.

Merci pour la question.

Pour favoriser l'assiduité, il faut également prendre des mesures à l'égard des traumatismes intergénérationnels qui affectent la vie personnelle de familles entières. C'est une des principales raisons pour lesquelles les enfants ne terminent pas leurs études secondaires. Il faut fournir beaucoup plus de soutien pour la santé mentale. Très souvent, nous avons nos propres cérémonies et nos propres moyens de faire les choses, et ces moyens sont bénéfiques. Ils nous mettent en relation avec notre culture, ce qui favorise aussi notre guérison. Toutefois, leur enseignement ne fait pas partie du programme de formation actuel.

Comme on l'a déjà dit, le Traité n° 7 prévoit d'excellents programmes, qui comprennent l'enseignement du savoir autochtone par immersion. À mon avis, de tels programmes devraient être offerts partout au Canada. Par ailleurs, le savoir et les cours axés sur le territoire sont d'autres façons de motiver les élèves, car ils les rattachent au patrimoine autochtone. Ainsi, les élèves comprennent les raisons de fréquenter l'université, d'accéder à d'autres services offerts par l'intermédiaire du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, ou de prendre les mesures qui s'imposent.

La présidente: Le temps est écoulé, mais j'invite M. St. Pierre à répondre à la question.

Le chef national Elmer St. Pierre: Selon nous, c'est surtout une question de financement. Certains élèves doivent travailler après l'école, parfois jusqu'à 21 ou 22 heures, et ils essaient de faire leurs devoirs en même temps. Le matin, ils ressentent beaucoup de stress, et ils choisissent de ne pas aller à l'école.

Les possibilités sont nombreuses. Comme je l'ai déjà dit, il faut sortir des sentiers battus pour trouver des moyens de motiver les jeunes à rester à l'école. Entre autres, il faut faire en sorte qu'ils ne soient pas obligés de travailler après l'école, à moins qu'ils ne souhaitent travailler que pour avoir un peu d'argent de poche pour pouvoir sortir et faire la fête s'ils le veulent.

C'est une bonne question, qui mérite une grande réflexion. Comment allons-nous lutter contre le décrochage scolaire? Comme ma collègue l'a dit, de nombreux jeunes ne comprennent pas la signification de notre patrimoine. Des enfants me demandent: « Pourquoi assistez-vous à des pow-wow? Que signifient les danses et les tambours? » Ce sont de simples détails pareils. J'ai appris ces choses-là durant mon enfance, mais d'autres jeunes ne connaissent rien à ce sujet. S'ils assistent à un pow-wow, je ne sais pas s'ils pensent que c'est juste une grande fête où toutes les familles se réunissent... En fait, c'est exactement ce que c'est: une grande fête pour toutes les familles, des familles sans liens de sang, mais qui se rassemblent.

Le patrimoine autochtone doit être enseigné aux enfants. Il faudrait l'inclure dans le programme de formation afin que les jeunes puissent suivre des cours à ce sujet.

• (1705)

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur McLeod, la parole est à vous. Vous disposez de six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins. La discussion d'aujourd'hui est très intéressante. Je viens des Territoires du Nord-Ouest, et j'appuie indubitablement plusieurs affirmations faites aujourd'hui, surtout en ce qui concerne les investissements nécessaires pour augmenter les ressources.

Je sais que dans les Territoires du Nord-Ouest, nous avons ce qu'on pourrait presque appeler un système d'éducation à deux vitesses; je crois que c'est pareil au Nunavut et au Yukon. Dans les centres régionaux, la qualité de l'éducation atteint un certain niveau, et la majorité des élèves qui obtiennent leur diplôme peuvent poursuivre leurs études à l'université ou au collège. Toutefois, pour ceux qui vivent dans de petites collectivités, c'est difficile de passer de la 12^e année à l'université. En fait, c'est pratiquement impossible sans suivre des cours supplémentaires. Beaucoup d'élèves frustrés quittent l'école en 10^e ou 11^e année, quand ils découvrent qu'ils devront faire deux années de plus après avoir étudié pendant 12 ans. Cette situation est attribuable à l'absence des ressources nécessaires pour offrir aux élèves les cours dont ils ont besoin pour être admis par les grands établissements.

Par ailleurs, le problème de l'assiduité est directement lié à celui du logement. De nombreux élèves qui vont à l'école peinent à garder les yeux ouverts; ils n'arrivent pas à dormir la nuit parce que leur logement est surpeuplé.

Bien entendu, les élèves n'ont pas non plus accès au soutien scolaire dont ils ont besoin. Les parents qui n'ont pas un niveau de scolarité élevé ne peuvent pas aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Beaucoup de jeunes se sentent dépassés. C'est ce que j'entends.

Naturellement, ces jours-ci, dans les Territoires du Nord-Ouest, le soleil ne se couche pas avant 22 heures. Les enfants ne veulent pas se mettre au lit. Dans un mois, le soleil brillera 24 heures sur 24. L'ensoleillement fait partie des facteurs à prendre en considération pour encourager les jeunes à poursuivre leurs études.

Il y a aussi d'autres facteurs. Par exemple, les collectivités ne disposent pas des installations requises pour offrir des programmes de sport. Beaucoup d'enfants et de jeunes se découragent. Ceux qui font du sport ne peuvent pas concurrencer les jeunes des grands centres. À partir de la 9^e année, très peu de filles participent à des activités sportives. On remarque vraiment que les filles abandonnent les sports avant d'atteindre la 9^e année. Si une fille veut pratiquer un sport, elle doit le faire individuellement.

En outre, les jeunes qui se déplacent vers une grande ville ou une région peuplée du pays vivent un choc culturel. Nombre d'entre eux ne subissent pas de discrimination dans leur petite collectivité, où ils appartiennent à la majorité. Lorsqu'ils arrivent dans un grand centre, ils se retrouvent en situation minoritaire.

Les éléments sont nombreux. J'entends qu'il faut des investissements et je suis du même avis. D'après moi, il faut aussi un programme d'accompagnement. De plus, beaucoup d'enseignants ne veulent pas venir dans nos collectivités parce qu'il n'y a pas de logements destinés au personnel. Nous devrions organiser une visite des logements occupés par des enseignants. Les témoins savent de quoi il retourne, mais je suis certain que vous seriez stupéfaits, chers collègues.

J'aimerais demander à chacun et chacune d'entre vous de nous parler des investissements à faire dans les collectivités pour que les études postsecondaires deviennent une possibilité. Dans les collectivités que je représente, trop peu de jeunes se rendent à ce niveau.

Je vous invite à commencer.

• (1710)

Mme Sylvia Davis: D'accord.

C'est une très bonne question. Je me la pose aussi, surtout depuis que j'ai reçu votre invitation.

Notre nation n'est pas signataire d'une entente régionale en matière d'éducation, ou une ERE. Franchement, je m'en méfie un peu. Je pense qu'il y a des antécédents avec le gouvernement qui entrent en ligne de compte. J'ai rencontré la ministre Hajdu par hasard à l'aéroport ce matin et je lui ai parlé. Je lui ai demandé pourquoi il n'était pas possible d'inclure des fonds destinés aux études postsecondaires dans une ERE, car si nous avions le pouvoir de dire qu'il nous faut tel montant pour scolariser nos jeunes, qu'ils vivent à l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité, nous aurions de plus grandes possibilités. Nous éviterions les problèmes comme ceux que ma collègue a vécus en tant qu'étudiante adulte.

Moi aussi, j'ai été étudiante adulte. J'ai eu la chance d'obtenir des fonds pour mes études postsecondaires par l'intermédiaire du Conseil de l'éducation des Nishnawbe du Nord, le CENN, qui est basé à Sioux Lookout et à Thunder Bay. À l'heure actuelle, c'est le CENN qui gère les fonds destinés aux études postsecondaires pour Lac Seul. Nous maintenons cette entente parce que nous pouvons en bénéficier. Nous partageons les fonds avec les collectivités situées au nord de Sioux Lookout. Si le CENN dispose des fonds nécessaires pour soutenir, disons, cinq membres d'une certaine collectivité, mais que cette collectivité n'envoie que trois personnes, une des places pourrait être donnée à un membre de Lac Seul.

Si je retire la nation de cette entente aujourd'hui... Sans la promesse que nos besoins en matière de fonds destinés aux études postsecondaires seront comblés, nous maintiendrons cette entente pour le bien de la collectivité. Toutefois, en même temps, nous avons l'impression de voler ce qui appartient à une autre collectivité, à nos cousins et cousines et à nos frères et sœurs.

Mme Shannon Cornelsen: Je vous remercie pour la question.

Le Comité national de défense des intérêts des Autochtones a cerné... Nous représentons plus de 400 000 élèves. En préparation pour la réunion d'aujourd'hui, nous avons demandé à tous nos membres quels étaient les besoins, et les trois besoins principaux qui ont été mis en avant immédiatement sont l'amélioration des logements, l'amélioration des services de soutien en santé mentale et l'augmentation des fonds.

De pair avec l'augmentation des fonds, nous demandons au gouvernement et au député Miller d'accroître les investissements dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire afin de répondre à la demande et de permettre à toutes et à tous de poursuivre leurs études. Nous demandons également d'élargir les critères d'admissibilité et de rendre le Programme accessible non seulement aux étudiants autochtones, mais aussi aux étudiants métis, aux étudiants des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'aux étudiants des collectivités visées par la Convention de la Baie James et du Nord québécois et la Convention du Nord-Est québécois qui vivent à l'extérieur de leur territoire pendant plus de 12 mois. Nous demandons d'augmenter les fonds afin d'élargir l'admissibilité.

Au Canada, les Autochtones sont classés dans des catégories: ils sont soit membres des Premières Nations, soit Métis, soit Inuits. Pourtant, ces catégories ne représentent pas toute la diversité des peuples autochtones du Canada. Il faut être plus inclusif à cet égard aussi.

C'est très décourageant pour un jeune de 9^e année d'avoir affaire à un système qui ne répond pas à ses besoins et de ne trouver aucun moyen ou aucun service qui l'aidera à avancer. Souvent, ces enfants — ce sont littéralement des enfants — vivent eux-mêmes des traumatismes au sein de leur famille et ils souffrent eux-mêmes de dépendance. Tout cela fait partie des traumatismes qui sont transmis d'une génération à l'autre dans un cycle perpétuel.

Il faut prendre des mesures pour soutenir les élèves autochtones du Nord. Les services offerts actuellement laissent nettement à désirer. Le programme de formation qu'ils suivent est basé sur l'Alberta, une province du Sud, alors que les élèves du Nord devraient emprunter une voie complètement différente pour accéder aux études postsecondaires.

À mon avis, il faut se concentrer sur ces éléments et augmenter le financement.

La présidente: Malheureusement, nous avons dépassé de beaucoup le temps alloué.

Chef St. Pierre, vous pourriez ajouter votre point de vue en répondant à une question d'un autre membre du Comité.

Madame Bérubé, la parole est à vous. Vous disposez de six minutes.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mesdames Davis et Cornelsen, depuis le début de l'étude du Comité, les témoins nous parlent du manque à gagner et des besoins dans les communautés. J'aimerais continuer dans cette voie en vous parlant d'urgence.

Selon vous, la situation de l'éducation dans votre communauté doit-elle être considérée comme urgente? Est-il nécessaire de la désigner comme telle afin que le gouvernement fédéral y remédie le plus rapidement possible?

• (1715)

[Traduction]

Mme Sylvia Davis: À l'heure actuelle, nous avons un besoin urgent d'espace et de financement pour construire une nouvelle école dans notre plus petite communauté. Plus de 40 élèves fréquentent une école qui a environ la taille d'une maison dotée d'une annexe; 10 élèves de maternelle sont réunis dans une très petite pièce, ce qui pose de nombreux défis.

Nous avons passé un contrat avec quelqu'un pour réaliser une étude de faisabilité. D'après ce que nous avons compris, l'étude a été soumise à SAC, et nous sommes maintenant dans la file d'attente. Je ne sais pas combien de temps nous devons attendre. Nous espérons obtenir une réponse avant... J'ignore ce que nous ferons si nous ne pouvons pas faire construire une nouvelle école dans les deux ou trois prochaines années.

La présidente: C'est la même question.

Mme Shannon Cornelsen: Quand on se penche sur le nombre d'élèves autochtones qui arrivent à l'âge où ils sont admissibles à l'enseignement postsecondaire, on constate qu'environ 130 000 nouveaux étudiants autochtones sont admissibles à l'enseignement postsecondaire cette année et qu'environ 70 % d'entre eux ne pourront pas s'inscrire en raison d'un financement inadéquat.

Nous savons que la population qui se trouve actuellement sur le marché du travail canadien vieillit. En même temps, le taux de croissance de la population dont nous parlons est de 9,4 % et cette population s'élargit sans cesse, mais nous n'avons pas les ressources adéquates pour aider ces gens à entreprendre des études postsecondaires.

Il n'y a pas de ressources disponibles pour eux et cela représente malheureusement, selon moi, une situation qu'il faut régler de toute urgence. Le financement que nous obtenons par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire prend également fin. Le budget de 2020-2021 garantissait un financement pour deux années supplémentaires. Nous n'avons vu aucune recommandation du gouvernement visant à prolonger ce programme au-delà de 2023. Même si le programme prend fin, les élèves autochtones doivent toujours aller à l'école, et nous ne savons donc pas ce que nous allons faire. C'est une situation urgente.

La présidente: Monsieur St. Pierre, allez-y, s'il vous plaît.

Le chef national Elmer St. Pierre: J'aimerais vraiment appuyer notre première collègue. Vous dites qu'il y a urgence, mais dans son cas, c'est une crise. Elle affirme que d'ici deux ans, ils seront sans ressources là-bas. Ils ont besoin d'une école et ils en ont besoin maintenant. Comment se fait-il que, dans les grandes villes, on construise des écoles flambant neuves et que l'on démolisse les anciennes? Je ne sais pas pourquoi, mais on les démolit et on construit des écoles flambant neuves.

Je pense que d'ici deux ans, et peut-être même avant cela, nous ferons face à une crise, car nous manquons d'espace. Encore une fois, si les élèves doivent quitter le Nord, où vivront-ils? Dans les villes, dans les régions urbaines. J'appuie tellement notre collègue sur la nécessité d'une nouvelle école dans les deux prochaines années que j'irai même plus loin lorsque je rentrerai chez moi, à Ottawa. En effet, j'écrirai une lettre pour la soutenir et je la lui enverrai. Elle n'a qu'à me donner son adresse par l'entremise du programme et par l'entremise du Comité, et je l'appuierai sans réserve pour tout ce qui concerne cet enjeu.

Je vous remercie.

• (1720)

[Français]

La présidente: Il vous reste une minute, madame Bérubé.

Mme Sylvie Bérubé: Vous disiez justement que le gouvernement fédéral ne vous accordait pas le financement nécessaire pour répondre à vos besoins sur le plan budgétaire.

Quelles sont les motivations qui vous poussent à demander au gouvernement fédéral de vous aider davantage?

[Traduction]

Mme Shannon Cornelsen: Tout d'abord, il s'agit d'une obligation issue d'un traité. En effet, l'éducation est un domaine qui a fait l'objet de négociations avec le gouvernement et les peuples autochtones du Canada. Je crois donc que l'éducation est un droit issu d'un traité et qu'il faut honorer ce droit.

Les peuples autochtones de l'Île de la Tortue et du Canada ont été négligés et ont fait l'objet d'une discrimination systémique parce qu'ils ont été considérés comme étant inférieurs au reste de la population des colons canadiens. Bien honnêtement, il est temps que nous retrouvions notre éducation, afin de pouvoir intégrer cette société occidentale qui nous a déjà presque assimilés.

Donc, oui, selon moi, un financement supplémentaire est nécessaire.

[Français]

La présidente: Merci, madame Bérubé.

[Traduction]

Madame Idlout, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre déclaration préliminaire. Ce que vous nous dites est très important. Je vous remercie d'avoir partagé certaines facettes de vos vies, car nous, les peuples autochtones, avons souffert sous certains régimes. Nous avons été opprimés par d'autres. Nous sommes semblables. Nous sommes des Autochtones. Nous sommes comme une famille. Je crois que nous sommes presque pareils. Nous avons vécu les mêmes expériences, car l'éducation a été utilisée comme un outil d'assimilation.

Si nous voulons continuer d'avancer vers la réconciliation, et si le Canada veut poursuivre la réconciliation, oui, nous avons besoin de fonds pour encourager la réconciliation par l'entremise de l'éducation. Ce que m'a dit ma collègue ou l'un des témoins est tout à fait vrai. Nous avons besoin de nouvelles écoles. Récemment, je suis allée à Hall Beach, où l'on manque d'espace, car il n'y a pas assez de place pour tous les élèves.

Il y a encore de nombreuses autres lacunes qui doivent être comblées. Avant le début de la pandémie de COVID-19, je suis allée à Arivat, où les habitants attendaient la construction d'une nouvelle école, car celle qu'ils avaient était surpeuplée. Lorsque la pandémie a frappé, les fonds alloués à la construction de cette nouvelle école ont disparu. Personne ne sait où ils sont passés. Oui, on a désespérément besoin de financement pour la construction d'écoles.

[Traduction]

Après ce résumé, je souhaite poser ma question dans l'une des langues officielles, car j'ai l'impression que je ne peux pas la poser en inuktitut, comme j'aimerais le faire.

J'aimerais beaucoup que les trois témoins répondent à cette question.

Nous savons maintenant depuis quelques décennies que l'éducation n'appartient pas à l'histoire, mais qu'elle continue d'être utilisée comme un outil colonial pour opprimer et supprimer les peuples autochtones. Trop de Canadiens ne le comprennent pas, et c'est la raison pour laquelle nous parlons de racisme systémique.

J'aimerais que chacun d'entre vous nous explique pourquoi ce financement est si important. Je tiens à ce que cette étude soit réalisée parce que j'ai vécu cette expérience de racisme systémique dans le système d'éducation colonial. Je vois les difficultés qu'éprouvent toujours les Premières Nations, les Métis et les Inuits, mais nous continuons à vouloir une meilleure scolarité, car nous voulons être des Canadiens actifs. D'autres Canadiens diraient qu'ils vont économiser de l'argent et envoyer leurs enfants à l'école, mais nous, les Premières Nations, les Métis et les Inuits, éprouvons encore des difficultés à cet égard à cause des politiques d'oppression et de suppression qui continuent d'avoir des répercussions sur nos réalités.

J'aimerais donc savoir si vous pouvez formuler des recommandations au Comité pour nous assurer que nous tentons réellement de

faire une différence concrète et que nous sommes en mesure de dire où ces fonds peuvent être investis.

• (1725)

Je ne sais pas comment demander de manière simple comment vous pouvez aider à sensibiliser un plus grand nombre de parlementaires pour qu'un changement concret puisse avoir lieu. Quelles sont vos recommandations? Que diriez-vous au Comité? Que nous diriez-vous maintenant pour que nous puissions voir un changement concret plus tard?

Mme Shannon Cornelsen: Je vous remercie de votre question. Je vous remercie également de vous être exprimée dans votre langue maternelle. Je vous en suis très reconnaissante.

La langue... Si vous ne connaissez pas votre langue, vous ne connaissez pas votre culture. Le système d'éducation a tenté de nous priver de toutes nos connaissances linguistiques, mais à titre d'étudiante autochtone de niveau postsecondaire, j'apprends ma langue parce que je me réapproprie tout cela.

Pour ce qui est de la sensibilisation des autres parlementaires, je leur demanderais s'ils ont lu le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, car bien honnêtement, il a un impact considérable sur tous les enjeux que nous défendons ici aujourd'hui.

Le système d'enseignement postsecondaire n'est pas fait pour nous, mais nous continuons à le fréquenter. Nous continuons à survivre dans ce système. J'aimerais que l'on enseigne notre histoire et que l'on explique pourquoi nous avons ces problèmes systémiques, en parlant par exemple de la Loi sur les Indiens et des différentes façons dont les traités ont été négociés. Même les renseignements de base sur les pensionnats indiens doivent être connus de tous. Nous devons tous pouvoir en parler.

Ce sont des sujets difficiles. Malheureusement, trop de Canadiens estiment que cela ne les concerne pas. Ils pensent que cela appartient aux livres d'histoire et au passé. Ce n'est pas le cas. Nous en faisons partie. Ces enjeux font partie intégrante de notre vie actuelle. Nous devons tous en être conscients, et c'est la raison pour laquelle je dirais qu'il faut informer davantage les gens au sujet de la Commission de vérité et réconciliation, afin de pouvoir mettre en œuvre ses recommandations. L'argent ne va pas tout résoudre, mais il va vraiment aider à construire des écoles.

Mme Sylvia Davis: C'est une très bonne question. Je sais que j'ai tendance à trop parler, et je tenterai donc d'être concise.

Honnêtement, une chose qui me dérange beaucoup, c'est que trop peu de gens reconnaissent que l'éducation que les Premières Nations recevaient avant le contact était extraordinaire, et qu'on nous l'a arrachée par l'entremise des pensionnats... Je suis reconnaissante de l'éducation que j'ai reçue. Cependant, je n'ai pas ma langue en raison de nombreux éléments systémiques et coloniaux qui me touchent directement, notamment le système de placement familial au Manitoba et le fait que ma mère est une survivante d'un pensionnat indien. On ne me l'a tout simplement pas enseignée, même si je l'entendais partout autour de moi. C'est une chose que j'ai l'intention de me réapproprier. Lorsque vous avez dit tout à l'heure que vous trouviez important de vous présenter dans votre langue, j'étais tout à fait d'accord avec vous. C'est la raison pour laquelle j'ai fait la même chose. Malheureusement, c'est tout ce que j'ai.

Je sais qu'une étude sur la langue a été menée. Il faut absolument que cela se fasse. Je suis simplement fatiguée de l'idée selon laquelle il n'y a qu'une seule bonne façon d'éduquer les enfants. Si nous pouvions nous éloigner de cette notion et permettre une certaine autodétermination dans nos collectivités, ce serait formidable.

La présidente: La parole est maintenant au chef St. Pierre.

• (1730)

Le chef national Elmer St. Pierre: Mes collègues ont dit que nous devons raconter aux gens ce que nos ancêtres ont vécu. Le gouvernement lui-même doit commencer à lire certains documents comme le rapport de la Commission de vérité et réconciliation, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et l'affaire Daniels. Tout se trouve dans ces documents.

Quels sont les résultats, surtout en ce qui concerne la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones? Le Canada y a adhéré, mais il ne prend pas les mesures prévues dans le cadre de la Déclaration. L'éducation était l'un des points principaux. Nous pouvons aborder tous ces enjeux dans le cadre de l'éducation. Le logement était un autre point important, ainsi que différentes possibilités pour les Autochtones qui en ont besoin. On a veillé à ce que tous ces enjeux soient abordés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Il revient au gouvernement d'agir. Quand on y pense, c'est le gouvernement qui doit agir. Oui, nous pouvons rester assis ici jour

après jour et donner des exemples de ce qui devrait être fait, mais si on ne fait rien, cela me rappelle la question des femmes assassinées et disparues. Cela fait 40 ans et nous en sommes toujours au même point. Nous ne faisons que tourner en rond.

J'espère... Dans cinq ans, serons-nous encore assis ici? Je ne le serai probablement pas, mais serons-nous encore assis ici pour demander des comptes au sujet de notre système d'éducation? J'espère que non, et j'espère que les intervenants ici présents diront au gouvernement que nous avons fait cela à maintes reprises, et qu'il faut maintenant commencer à agir, car nous ne pouvons pas mettre ces enjeux de côté en nous disant que nous y reviendrons. Il faut faire quelque chose maintenant.

Je vous remercie.

La présidente: Je remercie beaucoup nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Je peux vous assurer que vos voix seront certainement amplifiées. Nous prenons cela très au sérieux.

Je voulais ajouter que j'ai votre document intitulé *Reclaiming and Reimagining*, de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. Si vous souhaitez que nous incluions des éléments de ce document dans notre rapport, veuillez nous soumettre un mémoire écrit, afin que nous puissions nous assurer de les inclure.

Je remercie encore une fois tous les participants. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>